

PHARMACIE POPULAIRE DU MALI
DIRECTION GENERALE



Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AAOIO)

La Pharmacie Populaire du Mali

Appel d'Offres International ouvert N° 03/2022-PPM relatif à la fourniture des médicaments antipaludiques en Dénomination Commune Internationale (D.C.I) au compte de la Pharmacie Populaire du Mali (P.P.M).

Cet Avis d'appel d'offres fait suite aux Avis Généraux de Passation des Marchés parus dans l'ESSOR N° 195410 du lundi 13 decembre 2021

1. La Pharmacie Populaire du Mali dispose des fonds propres sur son budget, afin de financer la Lutte contre la maladie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché pour la fourniture des médicaments antipaludiques en Dénomination Commune Internationale (D.C.I) dans le cadre d'un marché qui sera conclu avec le ou les fournisseurs retenu(s) à l'issue de l'Appel d'Offres International Ouvert.
2. La Pharmacie Populaire du Mali sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des médicaments antipaludiques en Dénomination Commune Internationale (D.C.I) en neuf (09) articles. Chaque article constitue un marché et le candidat peut postuler pour un ou plusieurs articles et être attributaire d'un article ou plusieurs articles.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Secrétariat Général de la Direction Générale de la Pharmacie Populaire du Mali et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après (Avenue Moussa TRAVELE Porte 724 quartier du fleuve Bamako, MALI BP : 277 Téléphone : (223) 20 22 50 59 – (223) 20 22 50 93, Fax : (223) 20 22 90 34, Mail : spdg@ppm-mali.com Site Web : www.ppm-mali.com), les jours ouvrables aux heures de service en vigueur.
5. Les conditions de qualification applicables aux Soumissionnaires sont les suivantes :
 - Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après : Présenter en langue française les états financiers (bilans, extraits de bilans ou comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'ordre pour les trois (03) derniers années 2018, 2019 et 2020 desquels on peut tirer les chiffres d'affaires. Sur ces bilans doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des

Impôts « Bilans ou extrait de bilans conformes aux déclarations souscrites au service des Impôts » ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen pour les trois (03) dernières années (2018-2019 et 2020) supérieur ou égal à la moyenne de l'offres, ce chiffre d'affaire moyen doit être tiré des bilans ou états financiers sus indiquées ;

Les conditions à remplir pour les sociétés nouvellement créées sont les suivantes :

Pour les sociétés nouvellement créées et dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date dépôt des offres : elles sont dispensées de la présentation des états financiers et la preuve des expériences similaires. Toutefois, pour l'appréciation des expériences, la candidature de ces sociétés sera examinée au regard des capacités professionnelles et techniques par le biais des expériences et références de leurs dirigeants ou collaborateurs sur la base de leurs CV et diplômes.

Pour apprécier leurs capacités financières, elles doivent fournir une attestation bancaire de ligne de crédit ou de disponibilité de fonds d'un montant au moins égal à la somme de 20.000.000fcfa pour chaque lot. Pour les sociétés dont la date de création ou du début d'activité ne leur permet pas de fournir qu'un ou deux états financiers, elles doivent, en plus des états financiers fournir une attestation bancaire de ligne de crédit bancaire ou de disponibilité de fonds au moins égal à 10.000.000fcfa pour chaque lot. Pour l'appréciation de leurs expériences, ces sociétés doivent fournir la preuve d'avoir réalisé au moins un marché similaire.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 300 000 F CFA (trois Cent mille francs F CFA) à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Moussa TRAVELE - Quartier du Fleuve N° : 724 – BP : 277 Tel : (+223) 20 22 50 93 - 20 22 50 59 Fax : (+223) 20 22 90 34 Mail : spdg@ppm-mali.com Site Web : www.ppm-mali.com. Cette somme peut être payée par chèque ou mandat international à l'ordre de la Pharmacie Populaire du Mali, ou par versement sur notre compte bancaire ouvert auprès de la Banque de Développement du Mali SA (BDM-SA) Bamako tel (223) 20 22 20 50/20 22 40 88, Fax (223) 20 22 50 85 sous le numéro 204 01 00 1537-46 BDM SA/SIEGE BAMAKO. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par retrait ou envoi électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Avenue Moussa TRAVELE - Quartier du Fleuve N° : 724 – BP : 277 Tel : (+223) 20 22 50 93 - 20 22 50 59 Fax : (+223) 20 22 90 34Mail : spdg@ppm-mali.com Site Web : www.ppm-mali.com, au plus tard le 22 mars 2022 à 10 h 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission :

N°Item	Montant caution/item en FCFA
1	1 386 000
2	10 755 000
3	8 730 000
4	1 875 000
5	31 427 605
6	2 228 745
7	2 811 249
8	13 561 241
9	6 000 000

NB : Par exemple si le fournisseur soumissionne pour les articles 1 et 2, le montant de la caution doit être égal à : $1\ 386\ 000 + 10\ 755\ 000 = 12\ 141\ 000$ F CFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 22 mars 2022 à 10 h 00 mn TU à l'adresse suivante : Direction Générale de la Pharmacie Populaire du Mali Avenue Moussa TRAVELE - Quartier du Fleuve N° : 724 – BP : 277 Tel : (+223) 20 22 50 93 - 20 22 50 59 Fax : (+223) 20 22 90 34Mail : spdg@ppm-mali.com Site Web : www.ppmali.com.

Bamako, le 07 fevrier 2022



Le Président Directeur Général

Dr. Mamady SISSOKO
Chévalier de l'Ordre du Mérite de la Santé